

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20150707_DL_02

OBJET :
CONVENTION
GÉOPICARDIE

Date de convocation :
2 Juillet 2015

Date de séance:
7 Juillet 2015

Date d'affichage :
17 Juillet 2015

Membres en exercice : 9

Membres présents : 6

Membres votants : 6

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quinze, le sept Juillet à 17h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Etaient présents : Philippe VARLET, Jean-Claude LECLABART, Olivier JARDE, Florence RODINGER, Jean Christophe LORIC et Ernest CANDELA

Secrétaire de séance : Jean-Claude LECLABART

LE BUREAU

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 1^{er} juillet 2015 portant sur les délégations du Bureau
- Vu la convention cadre GéoPicardie « partenariat de mutualisation de l'information géographique en Picardie » signée le 3 avril 2015
- Vu la possibilité pour le syndicat mixte Somme Numérique d'adhérer à cette convention en tant que membre associé

DELIBERE

ARTICLE 1 – L'adhésion du syndicat mixte Somme Numérique au partenariat GéoPicardie en tant que membre associé, sur la base de la convention cadre signée le 3 avril 2015 est approuvée.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer l'annexe 1 à la présente convention relative à la demande d'adhésion

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.